



PROJET MANIOC
PRODUCTION DURABLE DU MANIOC EN AFRIQUE CENTRALE ET
INTEGRATION AU MARCHÉ
CONTRAT DE SUBVENTION N°DCI-FOOD/2010/252 - 886 – PRASAC



ATELIER NATIONAL DE FIN DE PROJET MANIOC SOUS L'EGIDE DU PRASAC-CEMAC
Commissariat Général du CENAREST, LIBREVILLE, DU 1^{ER} AU 03 MARS 2022



RESUME SUCCINCT DES CONCLUSIONS
DES TRAVAUX DE L'ATELIER DE FIN DE
PROJET MANIOC

PRASAC - CENAREST

Libreville, le 03/03/2022

1. INTRODUCTION

Du 01 au 03 Mars 2022, s'est tenue à Libreville (Gabon) dans la salle de réunion du CENAREST, un atelier national de fin de projet Manioc organisé par le PRASAC. Ont pris part à cette rencontre, les chercheurs des différents modules du projet, les chercheurs impliqués au projet, les représentants des institutions partenaires (UNION EUROPEENNE, CEMAC, BDEAC) les représentants des Ministères de tutelles (Agriculture, affaires Etrangères,), les représentants de la plateforme nationale manioc, les

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Commissaire Général du CENAREST, Dr Alfred NGOAMANDA. Deux allocutions ont été prononcées à savoir :

- Le Mot de Bienvenue du CG-CENAREST,
- L'allocution du Directeur Général du PRASAC par le Directeur scientifique du PRASAC, Dr Guy-Florent ANKOGUI MPOKO
- Le mot d'Ouverture du CG-CENAREST, Dr Alfred NGOAMANDA.

2. OBJECTIFS DE L'ATELIER

Les objectifs de cette rencontre sont les suivants :

1. Présenter les résultats obtenus dans le cadre du projet manioc ;
2. Faire le point de la mise en œuvre du projet (en termes de forces et de faiblesses) et partager les leçons apprises ;
3. Identifier, discuter et adopter les perspectives et les actions de suivi et de consolidation des acquis du projet ;
4. Examiner, amender et valider l'avant-projet manioc de la stratégie post-covid intitulé « Appui d'urgence à la diffusion des innovations dans les chaînes de valeur de manioc pour le renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la période post COVID-19 en Afrique centrale ».

3. RESULTATS ATTENDUS

À la fin de l'atelier, les produits suivants sont attendus :

1. les participants ont été informés des résultats obtenus dans le cadre du projet manioc ;
2. les forces et les faiblesses du projet ont été analysées et les leçons apprises partagées ;
3. les perspectives et les actions de suivi et de consolidation des acquis du projet ont été identifiées, discutées et adoptées ;
4. l'avant-projet de la phase 2 a été examiné, amendé et validé.

4. MISE EN PLACE ET COMPOSITION DU BUREAU

President: TSENDJET MBOUMOU IBRAHIM (Plateforme)

Rapporteur Principal : OBIANG ANGWE PAUL

Rapporteur Adjoint : Mme NGUIMBI Claire (IRAF)

Globalement, les travaux de l'atelier se sont réalisés en deux phases principales dont la phase de Bilan essentiellement animée par les exposés des chercheurs ayant coordonné les activités des différentes modules au Gabon. Une seconde partie des travaux était consacrée à l'amendement de l'Avant-Projet de la phase 2.

5. PHASE DU BILAN DU PROJET MANIOC AU GABON

Au total six présentations de restitution ont été discutées à savoir :

6. Module 1 "Etat de mise en oeuvre du projet " par le Directeur Scientifique du PRASAC, Dr ANKOGUY MPOKO Guy-Florent
7. Module 2 "Connaissance et amélioration des variétés cultivées localement" par Dr. EFFA EFFA BRANLY W
8. Module 3 " Connaissance et amélioration des pratiques culturelles locales du manioc" par MOMBO JEAN HILAIRE
9. Module 4 " Lutte contre les maladies et ravageurs du Manioc" par Yves BAGAFU
10. Module 5 "Etudes des usages et des marchés du manioc en Afrique Centrale " par Pr. EYI NDONG HUGUES CALIXTE;
11. Module 6 "Renforcement des capacités des chercheurs" & "Forces et Faiblesses du projet" par le Délégué National, Dr EKAZAMA Richard.

6. PHASE D'AMENDEMENT DE L'AVANT-PROJET DE LA PHASE 2

Trois composantes de l'avant -projet ont fait l'objet de trois groupes de travail différents sur la base des termes de références fournis par le PRASAC. Chaque groupe a procédé à la restitution des résultats de réflexions et des échanges.

Des observations générales et spécifiques ont été apportées et intégrées.

III. RECOMMANDATIONS

Les participants, après avoir pris en compte les échanges techniques, recommandent ce qui suit :

A L'ENDROIT DES CHERCHEURS

Installer les collections de conservation du germoplasme du manioc dans les dispositifs de l'ICRA pour l'appropriation et la sécurisation ;

1. Faire les collectes dans toutes les zones agroécologiques du pays;

2. Encourager les demandes de formation diplômantes
3. S'inscrire dans le répertoire des chercheurs de la zone CEMAC (CF. Liste DN)

A L'ENDROIT DES INSTITUTIONS NATIONALES : CENAREST, IRAF

1. Faire l'évaluation agronomique des meilleures accessions collectées et caractérisées en vue de leur diffusion via les fiches techniques ;
2. Inciter les chercheurs de l'IRAF à produire les articles scientifiques et des fiches techniques en vue de leur évaluation dans le système CAMES ;
3. Valoriser tous résultats du projet Manioc parus sous forme de publications scientifiques en fiches techniques en vue de leur vulgarisation ;
4. Encourager l'Etat à appliquer la loi 29/63 qui fixe les prix des denrées alimentaires de fabrication locale ainsi que les arrêtés de la DGCC qui contrôlent les prix des produits locaux ;
5. Financer un programme de sensibilisation de tous les acteurs de la filière manioc en utilisant des canaux de communication tels que la chaîne de télévision de Gabon-Culture visible sur le câble ; les services de l'éducation populaire etc.

A L'ENDROIT DU PRASAC

1. Faire le plaidoyer auprès des PTF pour le financement de la seconde phase du projet;
2. Créer un pôle de recherche sur la lutte contre les maladies virales du manioc pour une meilleure surveillance épidémiologique;
3. Encourager l'Etat à appliquer la loi 29/63 qui fixe les prix des denrées alimentaires de fabrication locale ainsi que les arrêtés de la DGCC qui contrôlent les prix des produits locaux ;
4. Financer un programme de sensibilisation de tous les acteurs de la filière manioc en utilisant des canaux de communication tels que la chaîne de télévision de Gabon-Culture visible sur le câble ; les services de l'éducation populaire etc.
5. Appuyer la plateforme pour l'organisation d'un atelier national de restitution des travaux de l'atelier de fin de projet
6. Renforcement des capacités infrastructurelles en matière de laboratoire au sein des institutions nationales de recherche au Gabon (IRAF, IRT, IRET, IRSH),
7. Implication directe de l'IRAF dans toutes les communications et activités du PRASAC dans le cadre de la gestion du projet.

LIBREVILLE, LE 03 MARS 2022

LES PARTICIPANTES